



**POLITIQUE
BIOALIMENTAIRE**
2018 | 2025

FEUILLE DE ROUTE

Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire

La Financière agricole du Québec (FADQ)

Édition 2023

ALIMENTER
**NOTRE
MONDE**

La présente feuille de route 2023 est à sa quatrième édition. Celle-ci a fait l'objet d'un bilan et d'une mise à jour, en date du 30 mai 2023, dans le cadre de la préparation de la 4^e rencontre annuelle des partenaires du 26 mai 2023.

Le bilan est présenté en introduction de la présente feuille de route. Une première section présente les principales réalisations, couvrant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Une deuxième section porte sur les priorités et enjeux pour 2023-2024 considérant l'objectif de contribuer à l'économie durable du Québec.

NOTES AUX LECTEURS :

La liste des sigles et acronymes utilisés se retrouve à la fin du document.

Principales réalisations 2022-2023

- Mise en œuvre de l'*Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales* ayant pour objectif de reconnaître et d'encourager financièrement l'adoption par les producteurs agricoles de pratiques agroenvironnementales qui vont au-delà des exigences réglementaires et qui génèrent des gains environnementaux importants
 - Un deuxième groupe de producteurs se sont inscrits à l'Initiative en 2022-2023. Ce sont plus de 1 000 nouvelles entreprises inscrites pour une aide potentielle totale de 29 M\$.
- Bonification du Programme Investissement Croissance, disponible depuis le 1er avril 2020 et devenu, en juin 2022, le Programme Investissement Croissance Durable (PICD) afin de soutenir les investissements productifs et durables
 - Du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023, plus de 8 600 projets ont bénéficié du programme permettant une aide financière de 123,5 M\$, pour un financement admissible de 1,2 G\$ et des garanties de prêts autorisées totalisant 3,5 G\$.
- Actualisation des formations reconnues du Programme d'appui financier à la relève en avril 2022
 - Pour l'année 2022-2023, 570 personnes ont bénéficié de ce programme pour un montant de 13 M\$.
- Poursuite de la Garantie de prêt Développement, disponible depuis le 12 novembre 2020, permettant de bonifier l'intervention dans les dossiers à risque plus élevé qui présentent une perspective de rentabilité
 - Du 12 novembre 2020 au 31 mars 2023, 173 entreprises agricoles ont bénéficié de la Garantie de prêt Développement pour un montant total autorisé de 58,3 M\$.
- Mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur l'évaluation et l'adaptation de l'assurance récolte (GTASREC)
 - Les valeurs assurées au Programme d'assurance récolte (ASREC) sont passées de 1 236,3 M\$ en 2017-2018 à 2 271,8 M\$ en 2022-2023, soit une augmentation de 184 %.
 - En 2022-2023, le taux de satisfaction envers l'ASREC a été de 82 %.
- Ajout de quatre prix unitaires pour des cultures biologiques au Programme d'assurance récolte
 - Les valeurs assurées au programme ASREC pour les cultures biologiques sont passées de 40,8 M\$ en 2017-2018 à 193,5 M\$ en 2022-2023, soit une augmentation de 474 %.

Priorités 2023-2024 permettant de contribuer à l'économie durable du Québec

- Réaliser les objectifs du Plan stratégique 2022-2027 de La Financière agricole du Québec (FADQ) qui prend en compte notamment les orientations inscrites dans la Politique bioalimentaire 2018-2025 et dans le Plan d'agriculture durable 2020-2030 (PAD). La réalisation de la transformation organisationnelle et numérique au bénéfice de la clientèle s'inscrit également au cœur des objectifs stratégiques de l'organisation.
- Simplifier les programmes et les processus afin d'en faciliter l'accès et de miser sur les activités à valeur ajoutée au bénéfice de la clientèle en :
 - Misant sur l'expérience client, notamment par la mise en place d'une solution de gestion de la relation client;
 - Misant sur la transformation numérique pour augmenter l'autonomie de la clientèle;
 - Poursuivant les travaux de la révision des modèles d'affaires en assurances et en financement
 - C'est dans le contexte des travaux de la transformation numérique qu'entreprend FADQ que la révision du Programme d'assurance récolte, qui a été amorcée depuis quelques années, se poursuivra afin d'en revoir le design. Depuis octobre 2022, la FADQ a entrepris cette démarche qui se veut centrée sur les besoins de la clientèle, tant actuels qu'à venir considérant notamment les changements climatiques et l'évolution des pratiques agricoles et des technologies.
- Soutenir les entreprises agricoles éprouvant des difficultés financières en offrant une garantie de prêt de fonds de roulement appuyée d'une aide financière en bonifiant le PICD.
- Poursuivre la mise en œuvre du PAD, dont l'Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales.
- Poursuivre le soutien des programmes de gestion des risques, notamment dans le contexte où les préoccupations quant aux impacts des changements climatiques et des événements climatiques extrêmes sont grandissantes.
- Mise en œuvre d'une seconde stratégie pour la relève couvrant la période 2023-2027 afin de maintenir la FADQ comme étant la référence en matière de soutien aux entreprises de la relève agricole.
- Poursuivre le soutien auprès de certains secteurs agricoles pour les besoins en données technico-économiques.

OBJECTIF 2.1 : Appuyer l'investissement dans les entreprises

Pistes de travail :

2.1.1. Appuyer l'investissement agricole et l'offre de financement

2.1.2. Appuyer l'investissement dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture commerciale

2.1.3. Accompagner les entreprises de transformation alimentaire dans leurs projets d'investissement et de manufacturier innovant par une démarche gouvernementale unifiée

2.1.4. Explorer le potentiel d'investissement étranger complémentaire aux entreprises d'ici et procurant des gains pour le Québec en matière de croissance des activités du secteur bioalimentaire et de sa présence sur les marchés

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
La Financière agricole du Québec (FADQ)								
Augmenter la limite d'engagement financier concernant la garantie de prêts aux entreprises agricoles et d'agrotransformation de 5 M\$ à 15 M\$							Réalisée	2.1.1 2.1.2
Offrir des prêts pouvant atteindre jusqu'à 100 000 \$ sans prise de garantie mobilière ou immobilière – Garantie de prêt levier							Réalisée	2.1.1
Enveloppe d'investissement agricole <ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir le financement des investissements par : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un nouveau programme de subvention à l'investissement en agriculture (Programme Investissement Croissance Durable) ○ L'intégration et la bonification, dans le nouveau programme, du Programme d'appui à la diversification et au développement régional (PDDR) et du Programme d'appui au développement des entreprises agricoles du Québec (PADEAQ) ○ La simplification pour la clientèle et la gestion administrative ○ Mettre en œuvre le plan d'action élaboré suite aux travaux de la table de travail en financement composée de représentants de la FADQ et de l'UPA 							En cours	2.1.1

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
<p>Équipe économique bioalimentaire Québec – Volet investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faciliter les démarches pour les clients ayant un projet bioalimentaire ➤ Assurer la complémentarité des programmes ➤ Prendre en compte les besoins du secteur bioalimentaire dans les programmes ➤ Coordonner l'appui gouvernemental et des partenaires financiers pour les projets d'investissement en transformation alimentaire et pour des domaines ciblés du secteur bioalimentaire ayant des besoins importants d'investissement ➤ Collaborer au nouveau Plan d'action pour la croissance des investissements étrangers et des exportations (volet investissements étrangers) 	<p>MAPAQ MEIE</p>	<p>IQ FADQ</p>	<p>En cours</p>	<p>2.1.3</p>

OBJECTIF 2.2 : Soutenir la gestion des risques et les chaînes de valeur

Pistes de travail :

- 2.2.1 Accompagner les entreprises en matière de gestion, de planification stratégique, d'information sur les coûts de production, de formation entrepreneuriale, d'outils privés de gestion des risques
- 2.2.2 Maintenir et adapter les outils financiers de gestion des risques agricoles pour faire face aux aléas climatiques, à la conjoncture des marchés et répondre aux attentes de la société
- 2.2.3 Continuer, avec les partenaires, à faire évoluer la mise en marché collective et la gestion de l'offre pour en assurer la pérennité et la réponse aux attentes des consommateurs et de la société
- 2.2.4 Soutenir l'approche filière et favoriser la création de chaînes de valeur afin de répondre aux besoins variés des marchés et des consommateurs d'ici et d'ailleurs
- 2.2.5 Évaluer la faisabilité de créer un terme valorisant « sans OGM » pour favoriser la distinction des produits du Québec

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
La Financière agricole du Québec (FADQ)								
Mettre en œuvre le Programme d'appui à la réalisation d'études technico-économiques (PARETE) et le Programme d'aide pour des portraits technico-économiques (APTE) ➤ Appuyer financièrement les associations de producteurs agricoles des secteurs non couverts par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ou la gestion de l'offre pour la réalisation d'études technico-économiques ¹							En cours	2.2.1
Mettre en œuvre les recommandations retenues par La Financière agricole du Québec du Groupe de travail sur l'évaluation et l'adaptation de l'assurance récolte							Réalisé	2.2.2
Améliorer en continu la protection d'assurance récolte Foin et pâturages à la suite de l'audit de la méthode d'évaluation des pertes							En cours	2.2.2

¹ Cette aide peut atteindre un maximum de 90 000 \$ par étude. Le programme est en cours depuis le 1^{er} avril 2019 et bénéficie d'une enveloppe d'un million de dollars sur 5 ans.

COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Poursuivre les travaux du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les politiques de gestion des risques des entreprises (GRE) et des sous-comités portant sur le programme Agri-protection, la méthode de prévision, l'administration des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement ainsi que celui sur la technologie de l'information liée à la GRE	MAPAQ FADQ	AAC	En cours	2.2.2
Participer aux consultations, à l'échelle québécoise et pancanadienne, avec les producteurs pour s'assurer que les enjeux, les préoccupations et les besoins du secteur soient pris en compte	MAPAQ FADQ	UPA Producteurs agricoles AAC	En cours	2.2.2
Assurer l'application des programmes de gestion des risques de l'entreprise pour les producteurs agricoles en vertu de l'accord-cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture 2018-2023	MAPAQ FADQ	AAC	En cours	2.2.2

OBJECTIF 2.3 : Investir dans l'innovation et renforcer les synergies

Pistes de travail :

2.3.1 Accroître les efforts de recherche et d'innovation dans le secteur bioalimentaire avec un effet de levier des partenaires

2.3.2 Améliorer les infrastructures des centres de recherches et de transfert dédiés au secteur bioalimentaire dans l'optique d'être à la fine pointe de la technologie et de répondre aux nouveaux standards du secteur

2.3.3 Accompagner et soutenir l'innovation au sein des entreprises bioalimentaires comme catalyseur à l'implantation de technologies innovantes et au développement de produit

2.3.4 Renforcer les approches concertées entre les acteurs de la recherche, de l'innovation et de la formation pour la réalisation de projets structurants

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
La Financière agricole du Québec (FADQ)								
Mettre en œuvre le Programme de soutien au secteur de la pomme de terre								
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appuyer les producteurs de pommes de terre dans la réalisation de projets de recherche et de transfert technologique (150 000 \$ par année pendant 5 ans) 							Réalisée	2.3.1
Élaborer un programme de soutien au secteur de la pomme appuyant des mesures touchant l'agroenvironnement, la productivité et la commercialisation							Réalisée	2.3.1

OBJECTIF 3.1 : Attirer et retenir la main-d'œuvre et la relève

Pistes de travail :

3.1.1 Mieux connaître les besoins actuels et futurs du secteur bioalimentaire en main-d'œuvre et relève

3.1.2 Appuyer l'embauche et le recrutement dans les entreprises bioalimentaires

3.1.3 Appuyer les transferts et les démarrages d'entreprises par la formation, le soutien et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs (Stratégie pour la relève entrepreneuriale bioalimentaire)

3.1.4 Promouvoir les carrières du secteur bioalimentaire

3.1.5 Appuyer les initiatives en matière de santé et d'attractivité des milieux de travail au sein des entreprises bioalimentaires

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
La Financière agricole du Québec (FADQ)								
Reconduire le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) pour une période de six années supplémentaires							Réalisée	3.1.3
Mettre en œuvre les bonifications apportées au Programme d'appui financier à la relève agricole							Réalisée	3.1.3
Mettre en œuvre une seconde stratégie relève couvrant la période 2023-2027, la première stratégie étant terminée depuis le 31 mars 2022							En cours	3.1.3

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Consolider et valoriser la collaboration entre les conseillers régionaux du MAPAQ et de La Financière agricole du Québec dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs	MAPAQ FADQ		En cours	3.1.3

OBJECTIF 3.2 : Renforcer l'implantation des pratiques d'affaires responsables

Pistes de travail :

3.2.1. Renforcer l'offre d'accompagnement, de formation et de services-conseils de même que le transfert d'expertise aux entreprises bioalimentaires

3.2.2. Appuyer le développement de l'expertise et la collaboration interprofessionnelle entre les conseillers aux entreprises bioalimentaires

3.2.3. Soutenir les initiatives en matière de développement durable et stratégique de l'industrie bioalimentaire

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
La Financière agricole du Québec (FADQ)								
Offrir des mesures de soutien spécifique aux entreprises implantant des pratiques d'affaires responsables dont celles liées à l'efficacité énergétique, le bien-être animal et autres modes de production agricole respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes							En cours	3.2.1
Mettre en œuvre, en collaboration avec le MAPAQ, l'Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales							En cours	3.2.3

OBJECTIF 3.3 : Promouvoir la santé et le bien-être des animaux

Pistes de travail :

3.3.1 Poursuivre les approches concertées en matière de prévention des maladies animales et celles transmissibles aux humains par les animaux

3.3.2 Renforcer les initiatives visant la prévention de l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques

3.3.3 Favoriser l'accès et soutenir le développement de la profession vétérinaire

3.3.4 Soutenir la mise en œuvre des pratiques recommandées pour la santé et le bien-être des animaux

3.3.5 Augmenter la responsabilisation de toutes les personnes envers les animaux

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
La Financière agricole du Québec (FADQ)								
Soutenir le financement des investissements – projets de bien-être animal et d'efficacité énergétique – mandataire du Programme de soutien au financement des investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique							Réalisé	3.3.4 3.4.2

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Concrétiser l'entente MAPAQ-FADQ sur l'échange d'informations qui permettrait à La Financière agricole du Québec d'appliquer les dispositions de la loi relatives au bien-être des animaux	FADQ MAPAQ		À planifier	3.3.5

OBJECTIF 3.4 : Encourager les approches concertées pour la santé et l'environnement

Pistes de travail :

- 3.4.1 Renforcer les initiatives pour réduire les gaz à effet de serre du secteur bioalimentaire et sa vulnérabilité face aux changements climatiques
- 3.4.2 Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises bioalimentaires et leur accès aux sources d'énergie renouvelable
- 3.4.3 Développer et appuyer les approches concertées pour améliorer la qualité de l'eau, la santé des sols et la protection de la biodiversité
- 3.4.4 Poursuivre la croissance du secteur biologique
- 3.4.5 Renforcer la réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides
- 3.4.6 Réduire le gaspillage et les pertes alimentaires et favoriser les dons alimentaires
- 3.4.7 Encourager l'économie circulaire et valoriser les coproduits

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Mettre en place des mesures de gestion des risques et de financement adapté à la production biologique :								
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurance récolte <ul style="list-style-type: none"> ○ Prix unitaires spécifiques à la production biologique 							Réalisée	3.4.4
<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation visée des valeurs assurées en production biologique de 147 M\$ en 2021 à 188 M\$ en 2026 							Réalisée	3.4.4
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme Agri-Québec – Bonification de la contribution gouvernementale lors des trois années de transition vers la production biologique 							Réalisée	3.4.4
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir le financement des investissements – croissance, rentabilité, mise aux normes, démarrage – Programme d'appui au développement des entreprises agricoles du Québec (PADEAQ) depuis 2016 							Réalisée	3.4.4
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir le financement des investissements dans les projets de croissance et de diversification – Programme d'appui à la diversification et au développement régional (PDDR) depuis 2013 							Réalisée	3.4.4

OBJECTIF 4.2 : Développer l'attractivité des territoires

Pistes de travail :

4.2.1 Appuyer le développement d'une diversité de modèles d'affaires et de projets de développement innovants contribuant à l'attractivité des territoires

4.2.2 Créer des environnements favorables à l'établissement de nouvelles entreprises bioalimentaires sur l'ensemble du territoire du Québec

4.2.3 Appuyer le développement d'initiatives liées à la mise en marché de proximité et au tourisme gourmand

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
La Financière agricole du Québec (FADQ)								
Soutenir le financement des investissements – projets de diversification et d'amélioration foncière, serres, veaux de lait – Programme d'appui à la diversification et au développement régional (intégration au nouveau programme de subvention à l'investissement en agriculture)							Réalisée	4.2.1
Développer une approche spécifique pour le traitement des dossiers en financement de démarrage dans les productions non traditionnelles							Réalisée	4.2.1

Sigles et acronymes

AAC – Agriculture et Agroalimentaire Canada

ASRA – Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles

ASREC – Programme d'assurance récolte

FADQ – La Financière agricole du Québec

FIRA – Fonds d'investissement pour la relève agricole

GRE – Gestion des risques des entreprises

GTASREC – Groupe de travail sur l'évaluation et l'adaptation de l'assurance récolte

IQ – Investissement Québec

MAPAQ – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

MEIE – Ministère de l'Économie, l'Innovation et de l'Énergie

PADEAQ – Programme d'appui au développement des entreprises agricoles du Québec

PARETE – Programme d'appui à la réalisation d'études technico-économiques

PDDR – Programme d'appui à la diversification et au développement régional

UPA – L'Union des producteurs agricoles